

Procès-verbal du conseil d'école du vendredi 3 mars 2017

MEMBRES PRÉSENTS :

Les enseignantes :

Mme BARCELO, Mme CALCAGNO, Mme NADLER, Mme PHILIBERT, Mme SLIMANI, Mme DELEPLANQUE, Mme POUPARD, Mme LE BIHAN (directrice), Mme CAILLET, Mme AUGUSTINIAK, M BONARD, Mme MERCHEZ, Mme OUAREM.

Les parents élus :

Mr RICHARD, Mme TONDELIER, Mme BREUIL, Mme TOULHOAT, Mme TREFLEZ, M HAMOUDA, Mme ARHAB, Mme KNOBLOCH, Mme CANNES, M MORICE,

Les représentants de la municipalité :

Mme FORTUNATO

Excusées :

Mme CAYLAT, Inspectrice de l'Éducation Nationale,
Mme DELOEIL, Mme CADET, Mme BECHET, Mme NAHON, Mme LEBAS,
M COLLINO, Mme DELVOIE

Début de la séance : 18 :15

Ce procès-verbal sera mis en ligne sur le blog de l'école, comme le premier. Un mot dans les cahiers de liaison informera les parents de sa publication, un exemplaire papier pourra également être remis sur demande.

VIE DE L'ÉCOLE :

Mme CAILLET remplace M MARCELLUS les jeudis et vendredis et un mercredi sur deux en complément de Mme SEVIGNAC dans la classe de CE2 depuis le mois de novembre.

De trop nombreux vêtements sont encore laissés à l'abandon dans l'école maternelle et élémentaire. Il est indispensable que chaque famille prenne le temps d'inscrire le nom et le prénom de leur enfant sur les vêtements. Ils seront déposés les veilles de vacances devant la grille de l'école élémentaire.

Un grand merci aux quelques familles qui ont répondu à notre appel concernant la demande de vêtements. Ils seront utilisés comme vêtement de rechange. Ils doivent être rapportés propres dans les plus brefs délais.

Comme indiqué dans le règlement intérieur de l'école, aucune absence, aucun départ anticipé pour des vacances ou retour tardif n'est compatible avec une bonne scolarité : aucune autorisation ne sera accordée par l'école. Toute absence sera signalée auprès de Mme l'Inspectrice.

LES EVALUATIONS :

Les élèves de CP ont passé la deuxième partie des évaluations départementales. Les résultats obtenus à la première partie sont dans l'ensemble satisfaisants mais sont très hétérogènes. Les résultats ont été communiqués à chaque famille, individuellement, lors de la remise du bilan du premier trimestre.

Le livret scolaire unique a été remis à chaque famille fin janvier en version papier. Actuellement, il n'est pas possible pour les parents de le consulter sur le site dédié. Un second livret sera remis au mois de juin en version papier ou numérique.

Les élèves de l'école maternelle recevront un carnet de suivi mentionnant leurs acquis au mois de juin. Le carnet de suivi des apprentissages est renseigné tout au long du cycle, ainsi la synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la dernière année du cycle 1.

Les activités pédagogiques complémentaires sont mises en place tout au long de l'année. Pour rappel, les enseignantes proposent aux familles ce temps de travail supplémentaire. Les élèves ne peuvent y participer que si les parents signent l'autorisation remise par l'intermédiaire du cahier de liaison avant le début de l'activité.

Un stage de remise à niveau est proposé pendant les vacances de printemps aux élèves de CM2 et de CM1. Il aura lieu du 3 au 7 avril, tous les matins de 9h00 à 12h00. Les apprentissages se concentrent autour du français et des mathématiques.

LES PROJETS EN COURS ET A VENIR :

Le projet musical autour des migrations se poursuit pour les classes de CM2 et de CM1. Ce projet est mené conjointement par les enseignantes et Mme Annick DEYRIS, conseillère pédagogique en musique. Les élèves bénéficient de l'intervention de musiciens de la Philharmonie de Paris. Une première intervention a eu lieu autour des chants africains, deux autres sont prévues autour des chants italiens et des chants arméniens. Une sortie au musée de l'Immigration de Paris est organisée le mardi 28 mars. (Le financement du car d'un montant de 607 euros est entièrement pris en charge par la municipalité).

Une classe de 5ème du collège participe également à ce projet.

La restitution des productions se déroulera le 2 mai à l'espace St Saint-Exupéry de Franconville . L'Inspection académique a accordé une subvention de 500 euros pour ce projet.

Le projet « Poney » des classes de CM1 et de CE2-CM1 débutera le 5 mars.

Un grand merci à la municipalité pour l'octroi d'une subvention de 500 euros. Cette subvention ainsi que le bénéfice de la vente des chocolats permettront de réduire la participation financière des parents. (une diminution de 10 euros par élève).

Six classes participent au projet « Un auteur dans la classe ». Les deux classes de Grande section rencontreront Pascale Bougeot le mercredi 15 mars, les classes de CP de CE1 et de CM1 travailleront avec Michel Boucher le lundi 13 mars et le mardi 14 mars, le matin. L'exposition des travaux réalisés aura lieu le samedi 17 juin au Centre Culturel Saint Saint-Exupéry.

La municipalité participe, à hauteur de 6900 euros, à la réalisation de ce projet pour l'ensemble des classes participantes de la commune.

Un loto sera organisé le vendredi 21 avril au gymnase de l'Epine Guyon. Les modalités de l'organisation vous seront communiquées très prochainement. Nous vous attendons nombreux.

Le bénéfice de cette soirée sera entièrement consacré au financement des sorties de fin d'année.

Un festival du livre sera organisé du 29 mai au 2 juin. Une sélection de livres choisis par les enseignants sera exposée toute la semaine. Cette exposition sera l'occasion pour les enseignants d'organiser des activités autour du livre et de la lecture. Les parents auront la possibilité d'acquérir des ouvrages. En retour, l'école recevra une donation en livre correspondant à 20% de la vente.

Cette année, le bibliobus ne vient pas dans l'école en revanche plusieurs classes se déplacent régulièrement à la Médiathèque.

4 classes de la maternelle (Les classes de Mme Bechet, Mme Cadet, Mme Nadler et Mme Barcelo) participeront à la journée athlétisme au mois de juin. La classe de Mme Barcelo participera également à la ronde Rollers (circuit autour de l'école des Quatre Noyers).

Les classes de grande section se rendront à la patinoire à partir du mercredi 22 mars. Le taux d'encadrement est de 1 adulte agréé pour 8 élèves ce qui nous demande de faire appel à des parents. Ils doivent passer un entretien pour obtenir l'agrément et participer à l'ensemble des séances. Un parent a accepté cette proposition.

Une kermesse sera organisée par les parents d'élèves le vendredi 23 juin à l'école.

LES ACTIVITES PERI-SCOLAIRES

108 élèves sont inscrits à l'étude. Ils sont répartis en 6 groupes comprenant une vingtaine d'élèves chaque soir. L'étude se termine à 18h00 pour tous. Les parents doivent être présents à 18h00. Si personne ne se présente, les enfants rejoignent le centre de loisirs.

Il n'est pas prévu de faire un roulement entre le premier et deuxième service de restauration. Il y a des contraintes : les APC, le club d'échecs.

LA SECURITE et LES TRAVAUX

Le portail d'entrée est fermé sur le temps du midi. Comme il n'y a pas d'interphone à proximité de ce portail, il est difficile de le fermer à clé durant le temps scolaire.

Les râteliers trottinettes ont été installés devant le panneaux d'affichage ce qui n'est pas très pratique. D'autres râteliers doivent être installés prochainement. Leur emplacement fera l'objet d'une concertation.

Les toilettes des garçons ont été entièrement réparées. Dans l'ensemble des toilettes, il y a de nouveaux porte-savons et distributeurs de papier. La

transformation des toilettes maternelle en toilettes élémentaire a été budgétée..

Le portillon demandé entre les deux cours sera installé durant les vacances de printemps.

Le panneau d'affichage situé rue du Plessis Bouchard sera installé à proximité du portail élémentaire. Il sera réservé aux affichages des parents d'élèves.

La demande de porte-manteaux dans la cour maternelle est prise en compte.

La demande de casquettes sur le bâtiment élémentaire sera étudiée ultérieurement.

L'allée menant à l'école est régulièrement inondée. Il faudrait refaire l'enrobage.

Les véhicules municipaux circulent et manœuvrent toujours dans l'allée de l'école aux heures d'entrée et de sortie des élèves malgré les demandes répétées du conseil d'école. C'est extrêmement dangereux pour les élèves et les familles. Il faut interdire la circulation de tous les véhicules dans l'enceinte du groupe scolaire aux horaires pré-cités.

Rappel : il est interdit de fumer dans l'enceinte du groupe scolaire. De nombreux mégots ont été retrouvés devant l'entrée du centre de loisir et l'école élémentaire. Au delà du bon sens ,la loi et la santé de tous doivent être respectées. Des panneaux ont été posés en ce sens.

PERSPECTIVES POUR L'AN PROCHAIN :

Actuellement nous accueillons 410 élèves (168 élèves en maternelles, 242 en élémentaire). 2 arrivées sont prévues au cours du mois d' avril.
Nous conservons 16 classes pour l'an prochain (10 classes élémentaires et 6 classes maternelles.)

Les parents des élèves de Grande section doivent impérativement contacter Mme LE BIHAN pour finaliser l'inscription de leur enfant en classe de CP après l'inscription en mairie.

Le conseil d'école remercie la municipalité pour le soutien financier qu'elle apporte aux projets de l'école et pour la réalisation des travaux demandés.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 16 juin 2017 à 18h15.

La séance est levée à 19h45

La directrice:
Mme LE BIHAN

La secrétaire de séance :
Mme DELEPLANQUE

Les parents élus